

## Horaires d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi	Andernos 9h-13h	Andernos 14h-18h
Mardi	Arès 9h-13h	Arès 14h-18h
Mercredi	Arès 9h-13h	Andernos 14h-18h
Jeudi	Andernos 9h-13h	Andernos 14h-18h
Vendredi	Arès 9h-13h	Arès 14h-17h

### ■ RPE Andernos

46 avenue des Colonies  
Tél. : 05.56.82.53.73  
rpe@andernos-les-bains.com

### ■ RPE Arès

73 avenue de la Libération  
Tél.: 05.56.03.57.62  
rpe@ville-ares.fr

Les matinées sont dédiées à l'accueil collectif des assistant(e)s maternel(le)s et des enfants.

Fermé le mercredi matin.

Animatrice professionnelle de la petite enfance :  
Géraldine Autier

Tél. : 06.75.30.37.35

Le RPE accompagne :

- **Les parents et futurs parents** : conseils et informations sur l'ensemble des modes d'accueil de l'enfant.
- **Les assistant(e)s maternel(le)s** : soutien et accompagnement dans les pratiques quotidiennes.
- **Les enfants** : temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des Assistant(e)s maternel(le)s.

Le RPE est un service municipal cofinancé par :



Conception : Service communication

Rencontre  
Lieu d'échanges  
Information  
Sensibilisation à l'éveil du jeune enfant  
Animation  
Ecoute

# Relais

## Petite Enfance\*

Un lieu ressource pour l'accueil des jeunes enfants au service des familles et des professionnels de la petite enfance.

\* Anciennement Relais des Assistantes Maternelles



## **Vous êtes parents ou le serez bientôt, le RPE :**

- Vous renseigne sur les différents modes d'accueil du jeune enfant (accueil collectif et individuel).
- Vous fournit la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s des villes d'Andernos les Bains et d'Arès.
- Vous accompagne dans vos démarches et propose une information de premier niveau sur les droits et devoirs du parent employeur (contrat de travail, dispositif Pajemploi...).
- Est à l'écoute de vos questions et de vos préoccupations concernant le développement et l'accueil de votre enfant.
- Informe sur les lieux ressources destinés aux parents et aux enfants (médiathèque, ludothèque, LAEP...).



RPE d'Andernos

## **Vous êtes professionnel(le) de l'accueil de la petite enfance ou intéressé(e) par ce métier, le RPE :**

- Vous informe sur le cadre d'exercice du métier assistant(e) maternel(le), votre statut ainsi que vos droits et devoirs liés à l'accueil du jeune enfant.
  - Vous soutient dans l'exercice de votre profession en proposant des ateliers d'éveil avec les enfants, des temps d'échanges et de rencontres, des réunions à thème sur le développement et l'accueil du jeune enfant.
- Il met à disposition de la documentation professionnelle permettant d'enrichir votre réflexion.
- Vous accompagne dans votre parcours de formation continue, ce qui vous permet de développer de nouvelles compétences.



## **Pour les enfants accueillis par un(e) assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile, le RPE :**

- Est un lieu de vie et de rencontres avec d'autres enfants ou adultes.
- Est un espace de jeux et d'éveil à découvrir autour de diverses activités.

Le tout de manière progressive et sereine, dans le respect de la charte nationale d'accueil du jeune enfant.



RPE d'Arès